

Déclaration liminaire de la CGT Fip 88 Conseil Social d'Administration Local du 20/11/25

Après Bakou, Dubaï, Charm el-Cheikh,... l'agence de voyage COP-gabegies organise sa conférence annuelle sur l'urgence climatique du 10 au 21 novembre 2025 à Belém dans le nord du Brésil, capitale de l'État du Pará au sein de l'Amazonie. Avec 56 118 délégués inscrits, la COP 30 est la deuxième plus grande COP de l'histoire, derrière la COP 28 à Dubaï, à laquelle ont participé plus de 80 000 personnes.

Une bien belle foire à la vol-aïlle ! Entre buffets à volonté concoctés par des grands chefs, hôtels 5 étoiles, escorts en tous genres, l'avenir de la planète est décidément assuré !

Près de 200 pays représentés ! Parmi eux, la France a accrédité Patrick Pouyanné, PDG de Total-Energies, dans sa délégation officielle ainsi que d'autres dirigeants d'Engie, EDF, Vinci, Alstom ou encore Schneider Electric. Pendant que Bercy nous vend du vert, le gouvernement français fait de l'écologie un marché juteux pour ces sociétés du CAC 40 ! Que ces entreprises se moquent ouvertement de l'environnement ne semblent pas faire ciller celui-ci, son choix n'étant dicté que par la promotion des intérêts marchands !

20 jours de détention provisoire plus tard, Sarkozy est sorti de la prison de la santé à la suite de la décision de la cour d'appel de Paris. « Personne n'y comprend rien » prétendait ce dernier au sujet de l'affaire Kadhafi qui lui valu pourtant en 1ère instance 5 ans de prison ferme. Des milliers de pages de documents compilées pour un montage mafieux-financier commencé dès 1995, des milliers d'heures d'instruction, un procès, un appel à venir pour l'honneur d'un homme... Sarkozy, le multi-condamné coûte cher, nous coûte cher !

La vitalité d'une démocratie se mesure à la volonté de ses dirigeants d'organiser la lutte contre la corruption.

La publication de l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) pour 2024 révèle une dégradation alarmante et inédite de la situation française. Tombée à la 25^e place du classement mondiale, 10 rangs derrière l'Allemagne, la France subit une baisse sans précédent de son classement depuis la création de l'indice en 1995. Cela met en lumière des failles structurelles dans la lutte contre la corruption, aggravées par les scandales récents dont le refus d'agrément longtemps imposé à l'association ANTICOR par la macronie.

Sans transition donc... Alan / GMF Vivinter

Quand la Protection Sociale Complémentaire des agents de la DGFIP est offerte sur un plateau à une start-up d'un côté et une assurance privée de l'autre. Ou comment faire ruisseler l'argent public vers des sociétés à but délibérément lucratif !

S'agissant de la 1^{re} citée, tout nous laisse penser, que ce « prestataire » a optimisé ses réponses à l'appel d'offre pour emporter un marché qui lui était à l'évidence destiné. Pour atteindre un seuil de rentabilité inhérent à ce type société, il est fortement à craindre que des hausses de prix importantes ne soient très rapidement décrétées, faisant supporter une charge financière inique à ses nouveaux adhérents !

Et comment qualifier le retard à l'allumage de GMF-Vivinter ?

Des courriels qui n'arrivent pas ou anti-datés, un accès à la plate-forme impossible depuis le 06/11/25, un contact par téléphone désastreux.

Cet état de fait est inadmissible pour un opérateur qui prétend assurer des garanties en prévoyance à 138 000 actifs !

Concernant les situations des agents actuellement en arrêt maladie, qu'il s'agisse d'un congé maladie ordinaire, d'un congé longue maladie, d'un congé longue durée, d'un mi-temps thérapeutique, d'un congé fractionné ou encore d'un congé maladie suite à accident de trajet ou de travail, l'état impose un système moins disant aux agents malades. **INACCEPTABLE !!!**

En matière d'accompagnement social, malgré les demandes répétées de la CGT Finances, le Secrétariat Général et ALAN se sont opposés à ce que des représentants des personnels puissent y siéger. Là encore, c'est **INACCEPTABLE !!!**

Lecornu, 1^{er} ministre démissionnaire puis remis sur la selle d'un pouvoir illégitime par le « **Président promoteur de Guerre** » Macron, signe un Projet de Loi de Finances 2026 actant de nombreux reculs sociaux, parmi lesquels :

- Le doublement des franchises médicales (mesure *a priori* mise de côté)
- Une année blanche, le gel des pensions de retraites et des prestations sociales (APL, AAH, allocations familiales, bourses étudiantes, RSA...)
- La désindexation des pensions des retraités de 2027 à 2030
- La violente baisse du budget des hôpitaux et des EHPAD, de la culture, des associations et des collectivités
- La suppression de 3000 postes dans la fonction publique
- Le gel du salaire des fonctionnaires ENCORE

En 2023, près de la moitié des agents publics en place ont perdu en pouvoir d'achat ! 47 % des agents publics ayant conservé la même fonction entre 2022 et 2023 ont vu leur rémunération nette augmenter moins vite que l'inflation, selon le rapport annuel 2025 sur l'état de la fonction publique.

Ce budget **anti-social** fait la part belle aux dépenses militaires (+7 milliards), absorbant à elles seules la quasi-totalité de l'augmentation des crédits de l'État, contrairement à de nombreux ministères qui seront impactés par des baisses de moyens :

- Les caisses de sécurité sociale vont perdre 3000 postes
- Le ministère des Finances se voit amputer de 598 emplois au Projet de Loi de Finances 2026 dont 550 à la DGFIP !

Depuis 2013, le ministère a réduit de plus de 16 % ses effectifs, soit l'équivalent de 25 000 emplois supprimés.

Dans sa "revue des missions" transmise en juillet dernier au gouvernement, le Secrétariat Général de Bercy estime que les ministères économiques et financiers - et notamment la DGFIP - ont atteint leurs limites en matière de réduction d'effectifs. Bercy se disait même à l'os !

Ces nouvelles suppressions d'emplois à la DGFIP sont en totale contradiction avec les annonces publiques de renforcement de lutte contre la fraude, un volet fiscal important dans le PLF, avec la création de plusieurs impôts et taxes, le besoin de financement de l'économie et de réindustrialisation...

Entre un pouvoir d'achat en recul, une qualité de vie au travail en constante érosion, un plan de prévention des suicides qui peine à convaincre après 36 événements graves (18 suicides + 18 tentatives de suicide) enregistrés depuis

janvier 2025 comme autant d'alertes sur le mal-être croissant dans notre administration, une attractivité que l'on qualifiera de... négative, des outils informatiques pour le moins perfectibles à lire les résultats de l'enquête annuelle diligentée sur le sujet (rappel du Bug d'or conservé cette fois encore par GESLOC avec une note de 2.2/10. Très belle constance dans la médiocrité donc pour cet OVNI - **O**util **V**raiment **N**ullissime), l'administration centrale concentre tous ses espoirs pour améliorer son image dégradée sur la médiation interne dont le 10ème anniversaire vient d'être célébré sur sa plateforme d'information.

Mais l'édifice DGFIP tout entier vacille. Et le concept de robustesse fondée sur la construction collective nourrie par la confiance, l'écoute et la coopération risque fort de se heurter à la réalité supportée par les agents.

Néanmoins, nous espérons de la cellule de médiation interne dont l'intervention au SDIF est programmée à compter du 24/11/25 qu'elle saura restaurer auprès des agents du Cadastre envers leur autorité de tutelle, la confiance, le respect et la sérénité perdus depuis 2022.

Leur chemin de croix, dans l'indifférence voire le déni de GF3A, n'a que trop duré !

Un dernier mot sur la Taxe d'Urbanisme dont le transfert du Ministère de la Transition Écologique vers le Ministère de l'Économie fin 2022 relève toujours d'un immense fiasco. Bercy n'a pas été en mesure en 2024 et 2025 de percevoir les montants de la Taxe d'Aménagement qui auraient dû être collectés. Selon la Fédération Nationale des Conseils Architecture Urbanisme Environnement et les chiffres du Ministère, ce serait près de 1,5 milliard € qui manquerait dans les caisses des collectivités sur 2 ans. Concernant la part de cet impôt qui revient aux Conseils Départementaux, ce serait au moins 625 millions d'euros qui manqueront aux Départements sur les perceptions 2024-2025.

Pour conclure, quelques mois après le cyclone administratif qui s'est abattu sur plusieurs agents du Centre de Contacts Amendes d'Épinal lesquels sont toujours en attente des éventuelles « sanctions » décrétées par Bercy, le service communication de la Centrale a souhaité « réhabiliter » ce service fraîchement démétropolisé par un coup de projecteur télévisé. Faisant fi des chaînes du service public, c'est donc TF1 qui a été chargée de réaliser cette opération « rédemption ». Pourtant peu friand du niveau d'information développé par ce média privé, force est de reconnaître que le professionnalisme des équipes et la difficulté d'exercice de cette mission « Amendes » ont parfaitement été soulignés dans ce reportage.